



**COMMISSION SCOLAIRE
DES BOIS-FRANCIS**

Procédurier pour accéder au compte de taxe scolaire sans les arrérages de taxe ni les paiements en cours

Aller sur le site de la [Commission scolaire des Bois-Francis](#)

Cliquer sur :

- *CSBF*
- *Taxe scolaire*
- Dans la section *Rôle d'évaluation, Public* : Sélectionner *accès au rôle d'évaluation pour les particuliers*
- *Image des factures*
- *Rechercher par : Adresse* : inscrire la municipalité, le numéro civique et la voie publique ou *Rechercher par : Numéro de dossier* **si vous l'avez en votre possession**
- *Rechercher*
- Cliquer sur le matricule
- Sigle à gauche de la facture désirée
- Vous aurez un message vous indiquant :
 - Préparation de l'image de la facture
 - En exécution
 - Tâche terminée avec succès
- Consulter l'image de la facture produite

Vous pouvez maintenant imprimer votre facture.

Si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter au (819) 758-6453, poste 822395